




Cresus Facturation

18.13.1 - Réglages des acomptes

18.13.1 - Réglages des acomptes

Les réglages de l'option se font par Alt+8 ou l'icône 

Régler la gestion des acomptes

Les réglages spécifiques se trouvent dans l'onglet *Extension, Divers*.

La particularité à laquelle il faut faire attention est de bien définir quel article contiendra le texte de la demande d'acompte (ici le N° 999999).

Demande d'acompte
✕

Facture d'acompte

Utiliser les factures d'acompte

Titre de la facture d'acompte

Concerne de la facture d'acompte par défaut

Numéro d'article à utiliser pour les acomptes demandés
 Si cet article n'existe pas déjà il sera créé automatiquement.

Compte à utiliser pour la facturation des acomptes (compte de passage des acomptes)

Texte pour la comptabilisation des factures d'acompte

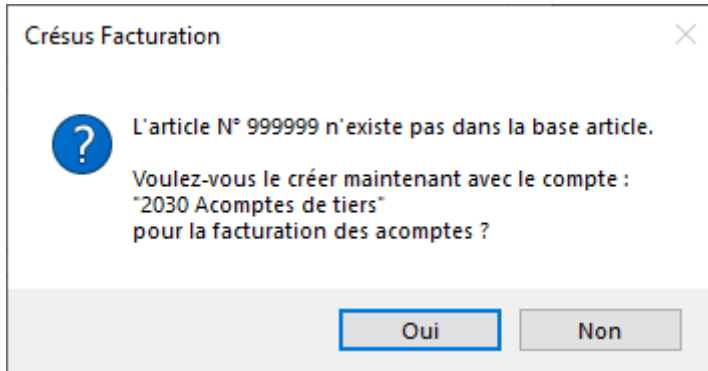
 %NUMERO% sera remplacé par le no de la facture de base

Choix de la présentation pour l'impression des demandes d'acompte

Texte pour la comptabilisation de l'extourne de l'acompte

Il faudra également définir quel sera le compte de passage qui doit recevoir les acomptes des clients.

Lorsque vous validez ce dialogue, si l'article correspondant aux demandes d'acompte n'existe pas, le programme vous demande si vous souhaitez le créer. Sauf cas particulier, répondre oui.



L'article est alors créé automatiquement. Vous pouvez modifier le texte à votre convenance. Le mot-clef %NUMERO% sera remplacé automatiquement à l'impression par le numéro de la facture de base.

